Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
09 Février 2021– 18h00 VISIOCONFERENCE

Présidence : Alain DOUCET
Membres présents : Christian ABEILHE, Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Daniel COLLET, Pierre CROS, Isabelle GELY, Christophe GIL, Alain MACCHION, Antoine MARTINEZ, Jean Yves MOURET, Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Bernard PUJOL, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Rolland SORMANI, Bernard VAUR
Excusé : Jean Claude LEGENDRE
Invité(e)s : Pierre CIBOT, Eric DORIA, Christian GALONNIER, André LAUR, Dominique TARDIEU

Communication du Président

Le Président DOUCET ouvre la séance.

Il mentionne que l'annuaire des correspondants départementaux positionnés sur les différents secteurs est quasiment terminé et s'en réjouit.

Il félicite le XV de France pour sa victoire contre l'Italie (50 à 10)

Il annonce au Bureau Territorial que la démission officielle de Mathieu NOIROT, CTC a bien été reçue.
Le Président lui souhaite bonne chance et pleine réussite dans ses prochaines orientations.

Le Président fait part de la demande de Didier CAMBERABERO, validée par Max SANTA, de poursuivre sa mission, après un renouvellement de sa période d'essai.
Le Bureau Territorial valide sa demande d'embauche.

Validation du PV du Bureau du 19/01/2021

Le procès-verbal de la réunion du Bureau territorial du 19/01 est approuvé à l'unanimité.

Actualités des secteurs

Secrétariat Général

Jean-Yves MOURET informe qu'une réunion avec les Secrétaires Généraux des Comités Départementaux est programmée le 24/02/21 en visioconférence.
Les présidents des CD seront mis en copie de la convocation.

Chaque semaine et à tour de rôle, un ou une Secrétaire Général-e- des CD d'Occitanie sera invité-e- aux réunions du Mercredi (12h30/13h30) entre les SG des Ligues et le SG FFR.

Trésorerie – Budget

Pierre CROS dit, qu'au vu des chiffres du bilan intermédiaire au 31/12/20, le résultat d'exploitation de la Ligue est à l'équilibre à cette date.

Une réunion s'est déroulée avec Alexandre MARTINEZ, Trésorier de la FFR, avec des échanges sur des divers sujets (patrimoine, débentures, locaux de Perpignan ..).

Pierre CROS explique au Bureau que, du temps des anciens Comités Territoriaux, il avait été souscrit un abonnement pour financer l'opération Grand Stade. Le Comité Midi-Pyrénées avait abondé à hauteur de 60.000 €, correspondant au droit de tirage sur des places de l'équipe de France.

Une demande de remboursement des « debentures » sera sollicitée par la LOR auprès de la trésorerie fédérale. André LAUR intervient et précise qu'une partie de ces sommes avait été abondée par les comités départementaux.

Une réunion avec les Trésoriers des Comités départementaux s'est déroulée le 1er février (11 présents). Un souci d'harmonisation des outils comptables des CD a été exprimé.
Un travail de sécurisation des partenariats en cours et de prospection de nouveaux partenaires est lancé. Cette réunion, à la demande des TG, sera renouvelée.

Une réunion est programmée le 15 février avec le cabinet comptable concernant le processus du passage de SAGE à EBP prévu le 30 juin.

Pierre CROS précise que le travail se poursuit concernant la recherche d'apprenti(e)s France 2023 et qu'une candidate sera reçue la semaine prochaine.

Alain AZPIROZ ajoute que les contrats de prestations sont actuellement revus, notamment avec la société ONET, la téléphonie Orange, Copy Sud, etc...

POS : Une information fédérale laisse à penser que la grille d'évaluation des POS serait revue. Le Président DOUCET informe qu'un courrier sera adressé à la FFR pour obtenir des précisions.

Vie des clubs et Régaliens

Michel PFLIEGER aborde le sujet des sanctions infligées par le régalien qui, du fait de l'interruption des compétitions, n'ont pas pu être purgées.
Il soumet au Bureau la possibilité d'effacer les sanctions disciplinaires sportives, hors faits graves et inexcusables (violences, voies de faits, insultes ou actions sur l'autorité..) afin de permettre aux clubs en difficulté d'effectifs de pouvoir aligner un maximum de joueurs.

Le Président DOUCET demande à Michel PFLIEGER, Alain MACCHION et Jean Pierre CROUZERY que soient étudiées les sanctions par rapport au tableau prévu dans les Règlements Généraux et déterminer celles qui pourront être levées.
Le Bureau Territorial vote à l'unanimité la proposition d'adapter les sanctions en cours selon ce processus.

Le Président parle du dossier de Corbières XV et demande que soit trouvée une solution rapide. Jean-Yves MOURET précise qu'un courriel a été adressé à la FFR (Stéphane DUBERGER) pour connaître l'avancement du dossier, le club étant dans l'attente pour faire une demande de subvention auprès des collectivités.

Section Sportive

Max SANTA informe que, depuis la création du « baby rugby » cette année, 102 kits seront remboursés aux clubs concernés.
On note une augmentation supérieure au niveau national de 30% des effectifs M6 ans.

Tous les dossiers présentés par les écoles de rugby pour la labellisation ont été validés par la Commission Fédérale.
Il félicite le travail réalisé dans les EDR avec l'aide des cadres techniques.

Le dossier des « Académies » a été pris en charge par Gérard TUGAS. Il rencontrera tous les pôles académiques dans les mois à venir pour effectuer une structuration, y compris pour ce qui touche l'arbitrage.

Max SANTA fait un point sur les éducateurs. A ce jour, 1395 éducateurs se sont inscrits en formation pour cette saison, soit 40% de plus que l'année N-1 avec 10% d'arrêts.
On dénombre aussi 240 recyclages, 17 CQP, 25 DE à Toulouse et 23 DE à Montpellier.

La situation est au point mort pour ce qui concerne les sélections.

Max SANTA fait un retour sur les actions du POS (actions 3-4-5), et précise qu'elles sont en passe d'être en majorité réalisées.
Une carence sur l'académie des 1ères lignes, qui n'a pas pu être mise en place, est constatée.
Sur ce dernier point, le Président DOUCET suggère de se rapprocher du 2C2R où participent un certain nombre d'anciens joueurs de 1ères lignes pour essayer de monter un stage.

Le Président note une amélioration du fonctionnement des EDR qu'il souhaite ouvertes durant les vacances scolaires.

Compétitions

Rolland SORMANI reste en attente des décisions fédérales.
Une saison « blanche » se profile. Ceci n'exclura pas l'organisation de rencontres en fin de saison, si la situation sanitaire le permet.

Le Président DOUCET tient à préciser à nouveau qu'une saison blanche concerne uniquement le classement (pas de montées ni de descentes, déroulement des poules).

Rolland SORMANI confirme et dit que s'il y a saison blanche, les mêmes poules seront conservées la saison prochaine, sauf changements demandés par les clubs.

Le Président DOUCET demande qu'à l'occasion de la réunion du comité de pilotage des clubs fédéraux, à laquelle Patrick BUISSON assistera, soit demandé si un titre occitan ou un challenge de printemps pourrait se disputer, si la saison blanche était décrétée.

Tout le monde reste en attente de ce que proposera la FFR.

Féminines (annexe 1)
Dorothée PEREZ annonce que 2 réunions de clubs seront organisées le 16/02 pour les seniors à X (28 équipes) et le 23/02 pour les Cadettes à X, en visioconférence.
Ghislaine ROSSIGNOL sera présente à chaque réunion pour présenter le projet des collèges.

Elle diffuse le diaporama sur les propositions des compétitions cadettes et seniors à X qui ont été envoyées aux clubs.

Pour les seniors filles, 2 options de reprise (niveau 6) :
soit début avril, poules de 4, matches aller-retour, finale le 27 juin,
soit début mai, poules de 5 et uniquement matches secs, finale le 27 juin.
Pour les cadettes (34 équipes) : même principe, avec un titre de champion de Ligue qui sera attribué lors de la finale le 20 juin.

Dorothée PEREZ présente le diaporama des référents départementaux.

RH

René BES se félicite de la signature de l'accord APLD qui permet à la Ligue de recevoir des aides de l'Etat pour le chômage partiel. Il participe à toutes les réunions du CSE.
Pierre CIBOT fait le point sur les personnels en arrêt de travail et les reprises.

Développement

Bernard PUJOL fait un point précis des dossiers en cours : Rugby des « Corps Constitués » pose de la 1ère pierre du Grand Lycée de Toulouse Est 2200 élèves à horizon 2024.
Ce complexe sera ouvert et mutualisé par les 28 communes constituées.

L'activité Baby Rugby, Rugby à 5 fonctionne.

Le Rugby Santé conduit par Jean POUS : un rendez-vous a eu lieu avec le directeur de la CPAM de Haute Garonne, qui nous mettra en relation avec ses pairs en Occitanie. L'A.R.S. ne prendra en compte que des projets structurés ayant un impact régional.
Une visioconférence sera rapidement organisée avec les référents départementaux pour prise de contact avec les sports adaptés.

Le « rugby des villes » : réunion prévue, organisée par Francis CAZENEUVE et Eric FREITAS pour définir les axes et le mode de travail

Le « Rugby des champs » : pas encore démarré, mais travail à effectuer avec les foyers ruraux et la MSA.

Club du 21e siècle : renforcement de l'équipe constituée autour de Laurent MARTINIE pour porter le projet en collaboration avec Benoît CASTANEDO.

Côté scolaire et universitaire : rencontres et réunions avec les référents des départements le 11/2 et avec l'UNSS Toulouse le 12/2.

Rugby entreprises : la conjoncture est actuellement un peu compliquée. En attendant un mieux, une équipe de travail doit être mise en place.

Le Président intervient sur le rugby à 5.
A l'occasion de la réunion de la commission fédérale avec les référents des ligues, il ressort que l'Occitanie est passablement en retard sur le développement de cette pratique.
Au regard de l'expérimentation réussie dans son club, Il a demandé à Alain PALAUSSE que l'Aude soit le « département pilote » pour que ses expériences soient dupliquées et reprises par d'autres départements.

Médical

Bernard VAUR, à la suite de l'intervention de Michel PFLIEGER. demande d'être attentif à ne pas requalifier des joueurs sortis sous cartons bleus (2ème / 3ème commotions).

Le « Rugby santé » n'est pas associé uniquement aux personnes souffrant du cancer du sein : il faut étendre cette pratique à d'autres publics.

Concernant la crise sanitaire, le pic de l'épidémie n'est pas encore atteint (variants), ce qui laisse présumer une reprise tardive des compétitions.

Projet semaine régionale du rugby (annexe 2)

André LAUR présente le projet de l'opération « Printemps du Rugby Occitan », qui se déroulerait pendant la semaine du 14 au 20 juin 2021, avec une déclinaison de toutes les formes de jeu, de tous les thèmes et pour tous les publics, avec une partie terrain et une partie échanges et communications.

André LAUR décrit la semaine « type » et commune sur toute l'Occitanie.

1er jour : présentation France 2023 et Campus 2023 – le rugby et la santé
2éme jour : le rugby à l'école primaire
3ème jour : le rugby et les jeunes
4ème jour : le rugby à l'université
5ème jour : le rugby entreprise et « corps constitués"
6ème jour : le rugby EDR et milieu rural
7ème jour : Fête du rugby : finales de terroirs

Ce programme est adapté chaque jour au public concerné pour chaque thématique.

La réussite de ce projet doit passer par une communication forte, par des manifestations en direction du grand public, avec slogans, articles de promotion, implication des partenaires, recherche de « parrains » et mobilisation de l'équipe technique.

Une fiche par thème est à élaborer par les référents qui constitueront la commission.

Les Comités Départementaux y seront associés, ainsi que les CTC et les terroirs sur certaines actions. Ce projet pourra impliquer également les apprentis « Campus 2023 » et les internationaux Occitans.

Le Président souligne que ce projet a une double mission : développement et médiatisation/communication, si tous les départements s'adaptent à l'organisation proposée.

Ce projet se veut être fédérateur pour l'Occitanie, ligue qui se refuse à subir les événements actuels. Il est validé par le Bureau territorial à l'unanimité et sera présenté aux présidents des Comités Départementaux.

Point CAMPUS

Isabelle GELY fait un focus sur le dossier. Tous les éléments sont remontés à « Campus 2023", après que les CD aient mis à jour les données manquantes pour certains clubs.
Les affectations doivent se faire dans les jours à venir.

On dénombre 221 structures et 222 apprentis, avec mutualisation possible de clubs (1 apprenti/2 clubs)
Elle communique la répartition du nombre de candidats par département qui lui a été transmise par Pôle Emploi :
Aude : 11 candidats – Ariège : 2 – Gers : 20 – Hautes Pyrénées : 18 – Gard : 38 – Lozère : 0 - Tarn : 25 – Aveyron : 20 – Hérault : 49 – Haute Garonne : 94 – Lot : 14 – Tarn et Garonne : 18 - Pyrénées Orientales : 35.

Un coordinateur régional de « Campus 2023 », nommé sur l'Occitanie, sera l'interlocuteur principal des structures et des apprentis pendant ces 3 ans.
Du 10 février au 13 février, les candidats pourront déposer leurs lettres de mission transmises par leurs structures d'accueil.

AGO financière du 20/02/2021

Pierre CIBOT informe que la convocation à l'Assemblée Générale a été expédiée aux clubs le 03 février.
Il décrit le processus qui sera mis en place dans le cadre de l'AG Financière dématérialisée du 20/02 qui débutera à 10h30.
2 liens de connexion seront nécessaires : un pour accéder à la plateforme de vote (lien transmis par le prestataire Alternactive) et un pour suivre l'AG en visioconférence (Zoom ouvert à partir de 10h15).
Les clubs recevront, courant de semaine 7, un courriel de la Ligue avec le lien Zoom.
Le prestataire communiquera les identifiants pour la connexion à la plateforme de vote.

Pierre CIBOT explique le processus mis en place pour les procurations.
Elles devront être adressées à la Ligue (jusqu'au 18 février) pour vérification auprès du service juridique. Un mail explicatif avec le mode d'emploi sera adressé aux clubs.

Un vote test avec le prestataire a été mis en place pour les clubs voulant se familiariser avec l'outil le vendredi précédent l'Assemblée entre 18h30 et 19h30.

Les principaux intervenants seront réunis à la salle Batigne avec le prestataire.
Une retransmission sera possible à l'amphithéâtre pour les élus souhaitant assister à l'AG.

Les 4 résolutions que les clubs auront à voter sont :
Approbation du PV de l'AG Financière du 17/12/2019 - Adoption des comptes au 30/06/2020 - Affectation du résultat - Adoption du budget prévisionnel rectifié 2021-2021.

Jean-Yves MOURET précise que les questions devront être posées par les clubs en amont de l'AG et seront restituées lors de l'AG.
Aucune question ne pourra être posée en direct ou par le système de discussion (chat).

Dossier Vacances apprenantes

André LAUR fait un point d'étape sur le dossier.

Il rappelle que ce projet concerne un public de non licenciés, de jeunes issus des QPV, et des zones rurales, avec un objectif de 200 jeunes pour 1 semaine de séjour vacances

Un travail a été engagé avec 3 directeurs départementaux de la CAF, pivot du partenariat.
Des recherches ont été entreprises sur le choix de sites.
André LEYMAT travaille sur le projet pédagogique

Les interlocuteurs privilégiés sont la CAF, la MSA, et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.
Des recherches pour trouver des directeurs de sites seront faites par le DTL (voir avec des CTL et CTC). Pour la partie animation et sportive, le choix se portera prioritairement sur les CTC.

Un renforcement de l'encadrement logistique pourrait être fait par l'emploi de jeunes, titulaires du BAFA, voire d'un emploi en Service Civique.

Ce projet "vacances apprenantes" a été déposé au GIP avec une demande de subvention de 50.000 €

Arbitrage

Eric DORIA se réjouit que Mathieu NOIROT puisse reprendre sa carrière d'arbitre.

Il fait un point sur les derniers examens à Narbonne.
Examen fédéral du 23 janvier : 15 arbitres ont validé l'examen fédéral, 2 arbitres seront reconvoqués le 19/06 (1 cas contact Covid, 1 échec).
Il est satisfait des résultats avec 93,3% de réussite.

Eric donne des informations sur les intervenants formateurs en arbitrage des « Académies ».
Il en décrit le fonctionnement qui laisse apparaître des manquements en matière de réglementation fiscale.
En effet, ces intervenants ne possèdent pas de qualification professionnelle les autorisant à enseigner. Toutes les interventions en cours ont été suspendues.

Le Président, après avoir exposé les faits, donne sa position.
Il demande au Bureau Territorial de valider sa proposition de surseoir à la désignation de formateurs en cas de contrôle de l'URSSAF et d'accepter que Rémi JANOTTO, salarié de la LOR, intervienne, sur son temps de travail, 3 h les mercredis en visioconférence pour permettre de terminer la saison, en attendant de régulariser la situation.
Un questionnement a été fait à la DNA sur le sujet, sans réponse à ce jour.
Le Bureau valide à l'unanimité cette proposition.

Cadres Techniques

Christian GALONNIER regrette le départ de Mathieu NOIROT et lui souhaite le meilleur.
Les CTC seront en mesure d'accompagner André LEYMAT sur le projet pédagogique des « vacances apprenantes ». Il souhaite être convié à une prochaine réunion sur ce projet.

Concernant la perte de 15% à 20% des éducateurs inscrits en formation, il indique que le pourcentage est comparable aux autres saisons.
Il rappelle que les CTC sont missionnés principalement sur la formation, l'accompagnement des écoles de rugby, le scolaire. Une orientation sur la formation d'enseignants est prévue en fin de saison.

Christian GALONNIER communique les effectifs occitans par classes d'âge (perte de 5,89%).

Questions diverses

Isabelle GELY fait un état des inscriptions (44) sur la première session de formation des dirigeants prévue le 16/02 « Nos clubs face à la crise », qui sera ouverte par Kamal CHIBLI.
Elle souhaite réguler le flux des inscriptions en n'acceptant qu'un seul participant par club, quitte à proposer une seconde date.

Le Président DOUCET demande au Bureau Territorial de valider la mise à disposition d'un bureau de la LOR à l'UCRAF. Cela sera gracieusement jusqu'en juillet 2021.
Par la suite une convention sera établie entre la LOR et l'UCRAF.
Le Bureau Territorial valide à l'unanimité cette demande.

André LAUR informe que Jo MASO organisera prochainement une réunion du 2C2R en visioconférence. Il informe qu'une session de la formation citoyenne au profit des services civiques sera mise en place par visioconférence.

La séance est levée à 20H45

Prochaine réunion du Bureau Territorial le 02/03/21 à 18H00 en visioconférence.

Alain DOUCET
Président

Jean Yves MOURET
Secrétaire Général

PJ : Présentation compétition Féminines (annexe 1)
Projet « Le printemps du Rugby Occitan » (annexe 2)